

LE PASSÉ L'A DÉJÀ MONTRÉ :

En réprimant ceux qui luttent contre la fraude, le pouvoir prend une attitude qui peut être lourde de conséquences

Quelle signification l'opinion la plus large accorde-t-elle aux décisions rendues par le Tribunal Administratif? Pour elle comme pour nous, communistes, pour qui l'un des fronts de luttes les plus importants a été pendant 22 ans la lutte contre la fraude électorale, les fraudeurs y voient un encouragement à la poursuite de la fraude dans notre pays.

Tout montre que la fraude est permanente, présente dans toutes les élections organisées par les réactionnaires dans notre pays.

La notion d'écart de voix n'a souvent aucune signification à la Réunion, car lorsque c'est nécessaire, on a vu que dans une période toute récente, la droite recourt aux bourrages d'urnes, à l'obstruction des bureaux de vote, à la désignation illégale des assesseurs et délégués dans les bureaux de vote, à la désignation illégale des assesseurs et délégués dans les bureaux.

Les témoignages ou déclarations des représentants de la police ne nous donnent aucune garantie - la période de 1957 à 1969 l'a amplement prouvé - et nous accordons beaucoup plus de crédit aux témoignages des citoyens qu'à ceux des serviteurs du pouvoir.

Notre Parti, s'il a utilisé les procédures devant le Tribunal Administratif comme arme de combat politique, n'a jamais considéré qu'il fallait attendre de lui que justice soit rendue aux victimes de la fraude.

Sur toutes ces positions nous voulons apporter les éléments qui forgent notre conviction.

CELA S'APPELLE LA FRAUDE

OUI, la fraude est permanente et présente dans toutes les élections organisées par la réaction à la Réunion.

Quand dans une municipalité des centaines de familles voient leurs carnets mensuels d'assistance retenus par les adjoints, auxquels ils doivent faire acte d'allégeance s'ils veulent toucher leur argent, cela s'appelle la fraude!

Quand des candidats se promènent dans les maisons pauvres avec des bons en blanc et distribuent ces bons en fonction des désirs exprimés des électeurs, cela s'appelle la fraude!

Quand des officiers de police délivrent à des gens qui sont debout, vont chercher de l'eau, vont à la boutique librement, une procuration au seul vu d'un certificat médical de complaisance, cela s'appelle la fraude!

Quand pendant une semaine, tous les soirs les réunions d'un candidat sont attaquées par des hommes de main d'un maire, au surplus suppléant de député, que les services de la Préfecture, de la police sont sur les dents pour éviter le pire, cela s'appelle la fraude!

Qu'une population soit

traumatisée par les agissements d'un «maire», par ses violences et celles de ses hommes de main, sans que le pouvoir intervienne pour faire respecter la liberté des citoyens, cela s'appelle la fraude!

Que tous les dirigeants de droite aient la possibilité de venir à la Télé ou à la Radio s'exprimer et défendre leurs positions, alors que le Parti Communiste n'a jamais eu en tant que tel une seule minute d'antenne, cela s'appelle la fraude.

Et ceux qui organisent un tel état de choses sont des fraudeurs.

Quand sur le témoignage de quelques nervis, un matin, on arrête un dirigeant communiste et que sans entendre ceux qui veulent témoigner à décharge on l'inculpe et l'emprisonne, cela s'appelle la fraude!

Il y a donc dans ce pays un état permanent de fraude, encouragé toujours, organisé parfois par ceux qui sont chargés justement de faire respecter la légalité républicaine et les libertés publiques.

Dans ces conditions, notre Parti Communiste considère que lorsqu'il sort d'un scrutin avec 45 ou 48% des voix, c'est qu'en fait, il est dans la réalité effectivement majoritaire.

Toutes les considérations juridiques ne sont que des arguties utilisées par le pouvoir pour donner à son régime un semblant de légalité. Les démocrates ne doivent pas se laisser abuser. Les réactionnaires ne doivent pas se faire, de leur côté, des illusions. Les uns et les autres doivent savoir que, le moment venu, la démocratie triomphera, avec les conséquences bénéfiques qui en découleront pour les masses populaires.

AUCUNE SIGNIFICATION

Nous voudrions aussi démontrer que la notion

«d'écart de voix» n'a dans ce pays aucune signification :

On sait en effet que c'est cet argument que la droite utilise souvent. On entend dire ici ou là : «oui, on a dû frauder un peu, mais vous savez l'écart est tellement grand!» et tant pis si un candidat est crédité de 20% des voix quand il en aurait obtenu 40% en cas d'élection sans fraude.

Il faut dire que l'exemple a été donné en 1957 par une Commission d'enquête venue à la Réunion enquêter sur les élections du 17 Novembre 1957. Là on peut dire que l'écart a été grand. C'est de ces élections que Gervais Barret a parlé au Tribunal Administratif mercredi dernier. Pour compléter sa déclaration, nous présentons à nos lecteurs quelques résultats significatifs :

	2 Janvier 56		17 Novembre 57	
	Liste VERGES	Total droite	Jean HINGLO	Marcel CERNEAU
Sainte-Suzanne	664	974	111	3 009
Salazie	608	1001	69	2 321
Sainte-Rose	395	343	9	913
Trois-Bassins	402	673	9	1 450
Saint-Pierre	3 387	2882	652	8657
Tampon	1 549	2758	813	5450
Avirons	463	393	349	812
Saint-Joseph	215	4998	25	7252

Ces quelques chiffres que l'on a évidemment oubliés sont l'œuvre d'hommes qui aujourd'hui encore sont dans les mairies à la direction des affaires. Ont-ils vraiment changé? Qui prendrait le risque de le croire?

Le 15 Septembre 1957, à Saint-André, trois mois après la mort du Docteur Raymond VERGÈS, Paul VERGÈS obtenait 25 voix et ses adversaires plus de 5 000 voix. Le lundi matin, le «Journal de l'île de la Réunion», qui a conquis dans ce domaine ses titres de gloire, titrait «la population de Saint-André arrache sa commune aux mains des



(dessin de Wolinski, extrait de «l'Humanité» du 24 mai 1979)

communistes». Peut-on prétendre aujourd'hui que ce résultat était l'expression de la volonté populaire?

HYPOCRISIE

Toujours dans la rubrique des «écarts importants», nous voudrions signaler ce titre de notre confrère le «Journal de l'île de la Réunion» le lundi 6 décembre 1965 : «La Réunion Fidèle à De Gaulle».

C'était au lendemain de l'élection Présidentielle du 5 décembre.

Le résultat de la Réunion a provoqué quelque étonnement en France. Comme on le comprend :

Inscrits : 161 203
Votants : 118 065
DE GAULLE 107 825
MITTERRAND 5 806
LECANUET 1 206
TIXIER 1751
Divers 1 477

Mais, le «Journal» a eu l'heureuse idée de publier ce jour là, les résultats de Saint-Denis, bureau par bureau. Nous ne pouvons résister à la tentation de livrer à nos lecteurs deux résultats parmi ceux des 30 bureaux de l'époque :

27ème Bureau :
La Bretagne : Inscrits : 561
Votants : 551
nul : 0

DE GAULLE : 518
MITTERRAND : 1
LECANUET : 0
TIXIER : 1
MARCELHACY : 0
BARBU : 1

28ème Bois de Nefles :
Inscrits : 636
Votants : 625
Nul : 0
DE GAULLE : 610
MITTERRAND : 1

Il faut préciser, que si nous avons choisi ces 2 bureaux, ce n'est pas que ce soient deux exceptions.

Presque partout dans Saint-Denis, même dans les quartiers où la gauche a une influence importante, les résultats ont été de la même veine. On cultive le grand écart dans la droite réunionnaise. C'est une évidence.

Alors quand on vient nous dire aujourd'hui que parce qu'un écart de voix est grand entre des candidats, c'est que le fraudeur aurait été élu même si le scrutin était irréprochable, nous disons que c'est de l'hypocrisie.

C'est à force de tenir ce raisonnement que les fraudeurs se sont vus encouragés à bourrer les urnes. Ils l'ont fait il n'y a pas si longtemps, en 1973, à Saint-Leu, Étang-Salé, en 1974 à Trois Bassins, à Piton St-Leu aux cantonales de 1976... etc...

C'est pour cela que nous disons qu'il n'y a qu'une seule manière de lutter contre la fraude, c'est de sanctionner les fraudeurs, autant devant la juridiction administrative que devant les tribunaux civils.

Ce n'est pas dans cette voie que s'engage aujourd'hui le pouvoir. Il prend la voie contraire en exerçant la répression contre ceux qui luttent contre la fraude. C'est une attitude politique qui peut être lourde de conséquence.

Grande vente promotionnelle

Jusqu'au 31 mai

Chez Renov'jouets Dans les 4 magasins

Le compte est bon	130,00 F	80,00 F
Scrabble	130,00 F	95,00 F
Scrabble junior	95,00 F	50,00 F
Scrabble luxe	250,00 F	175,00 F
Playmobil P.M.	17,00 F	10,00 F
Playmobil G.M.	150,00 F	98,00 F
Play big	78,00 F	40,00 F
Play big P.M.	17,00 F	10,00 F
Mannequin action-joe	98,00 F	45,00 F
Avion Matchbox	10,00 F	5,00 F
Maquette Matchbox	15,00 F	10,00 F
Maquette Matchbox	7,00 F	5,00 F
Maquette Matchbox	28,00 F	15,00 F
Maquette Matchbox	55,00 F	35,00 F
Téléphone 2 pistes	130,00 F	95,00 F

et 20 % de remise

A la caisse, sur tous les autres articles en exclusivité

Maquettes Tamy - Matchbox
Jouets - Lego - Playmobil - Fisher-Price,
Circuits-trains et voitures « Jouef »

RENOV'JOUETS

58, rue Charles Gounod
Tél. 21.38.68

89, Rue Jean Chatel
St-Denis

150, Route Nationale St-Louis

33, rue Victor Le Vigoureux
St-Pierre
Tél. 25.22.74

Le Confort de votre Bébé
Chez
MAX BOUTIQUE
Spécialiste en Puériculture
85, rue Jean-Chatel - St-Denis